

28 mar 2022 -16:12

Inauguration officielle du complexe agrandi et rénové des Archives de l'État à Arlon !

Ce lundi 28 mars 2022, après une profonde rénovation et la construction d'une extension, le complexe des Archives de l'État à Arlon a officiellement été inauguré en présence de Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des Bâtiments, et de Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique.

II
« Préserver la mémoire de l'État, c'est construire le socle de notre histoire commune tout en valorisant le travail scientifique de nos chercheurs. Au-delà de cet aspect inestimable, c'est aussi l'occasion d'améliorer les performances énergétiques des infrastructures publiques avec pas moins de 8,7 millions investis par la Régie des Bâtiments. », indique Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des Bâtiments.

« Un dépôt des Archives de l'État a été créé à Arlon par arrêté royal en 1849. En 175 ans, la masse des collections s'est considérablement accrue, les techniques et moyens ont fortement évolué. Ce complexe que nous avons le plaisir d'inaugurer aujourd'hui est un outil qui doit permettre de répondre aux missions des Archives de l'État pour les 30 prochaines années au moins. Les Archives de l'État ont, par ailleurs, un rôle à jouer dans la transition numérique de nos administrations publiques. », commente Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique.

« Nous sommes heureux d'enfin pouvoir inaugurer officiellement ce nouveau complexe maintenant que la situation sanitaire le permet. Les travaux qui se sont terminés fin 2020 ont non seulement permis de doubler la capacité d'archivage, mais aussi de mettre à disposition des Archives de l'État un complexe totalement rénové et moderne répondant désormais aux exigences du métier et du public. De plus, le caractère durable que revêt ce projet était primordial pour la Régie des Bâtiments afin de contribuer aux économies d'énergie et de réduire son empreinte carbone. », ajoute Laurent Vrijdaghs, Administrateur général de la Régie des Bâtiments.

« Depuis plus d'une décennie, le dépôt d'Arlon était arrivé à saturation. Grâce à cette extension et à cette rénovation, avec une capacité de stockage de 40 km linéaires, les Archives de l'État pourront poursuivre sereinement l'accroissement de leurs fonds et collections. Nous venons, par exemple, d'y transférer 800 mètres d'archives du SPF Finances et près de 700 mètres de dossiers luxembourgeois des dommages de guerre aux biens privés », poursuit Karel Velle, archiviste général du Royaume. II

Un projet en deux phases

Le projet total représente un investissement d'environ 8,7 millions d'euros et s'est étalé d'avril 2017 à octobre 2020.

Phase 1 : construction de l'extension

La première phase consistait en la construction d'une extension comprenant principalement des locaux de stockage et les locaux d'accueil du public : salle de lecture, salle d'exposition temporaire, etc.

Ce nouveau bâtiment, dont la structure est en béton, compte une surface totale de 4631 m² répartis sur 5 niveaux. Il permet d'accueillir 23 kilomètres supplémentaires de documents dans des conditions climatiques spécifiques et à l'accès sécurisé.

Phase 2 : rénovation du bâtiment existant

La seconde phase concernait la rénovation en profondeur du bâtiment existant, d'une surface de 4403 m² et comprenant principalement des magasins d'archives et les locaux destinés au personnel.

Les différents travaux effectués dans cet ancien bâtiment comprenaient, entre autres, un désamiantage complet et la réorganisation et rénovation des locaux du personnel.

Liaison entre les bâtiments et abords

Pour relier l'ancien bâtiment rénové et la nouvelle annexe, et ainsi y assurer une circulation fluide, un volume a été aménagé entre les deux bâtiments. Il comprend une cage d'escalier et un ascenseur destinés à la fois au personnel et aux visiteurs.

Un projet durable

Dans chaque phase du projet, des techniques spéciales ont été développées afin de réduire la consommation d'énergie et l'empreinte carbone du nouveau complexe.

La nouvelle construction est un bâtiment basse énergie assurant un niveau d'isolation élevé.

Le système de chauffage y est réalisé par une pompe à chaleur à sonde géothermique verticale. Celle-ci est alimentée par des panneaux photovoltaïques et assure la production d'eau chaude nécessaire à alimenter les différents ventilo-convecteurs de l'extension. Elle permet aussi de récupérer de l'énergie verte et gratuite contenue dans le sol afin de chauffer l'extension en hiver et de la rafraichir via le géo-cooling en été.

En même temps que cette nouvelle construction, un bassin d'orage a également été installé pour servir de tampon en cas de forte pluie et limiter les risques de crue de la Semois, ainsi qu'une citerne d'eau de 20 m³ enterrée à l'arrière du bâtiment afin d'alimenter l'ensemble des sanitaires de l'extension, mais aussi l'échangeur adiabatique du groupe de ventilation, permettant ainsi de réaliser un rafraichissement « gratuit » de l'air pulsé durant la période estivale.

Concernant l'ancien bâtiment, une isolation complète de son enveloppe a été réalisée alors que tous les châssis ont été remplacés.

Un nouveau groupe de ventilation y a également été installé afin de permettre un meilleur contrôle des conditions climatiques, spécifiques pour la conservation des archives.

Une continuité des services

L'organisation des travaux en deux phases a permis aux Archives de l'État d'assurer la continuité des services tout au long des travaux.

En tant qu'établissement scientifique fédéral, les Archives de l'État d'Arlon sont chargées de l'exécution de la législation fédérale.

Les Archives de l'État à Arlon acquièrent et conservent les archives publiques de plus de 30 ans (archives des cours et tribunaux, des administrations publiques, etc.), les archives notariales ainsi que les archives du secteur privé et des particuliers établis, résidant ou ayant résidé en province de Luxembourg : entreprises, hommes politiques, associations, sociétés, entreprises, familles influentes, etc., qui ont joué un rôle important dans la vie sociétale. Les fonds et collections conservés aux Archives de l'État d'Arlon sont nombreux et s'étalent sur plusieurs siècles. On y retrouve des archives des Ministres Joseph Michel, Jean-Pol Poncelet, Charles-Ferdinand Nothomb, Maurice Brasseur, d'institutions ecclésiastiques telles que l'abbaye d'Orval, des cartes et plans, etc.

Le document le plus ancien qui y est conservé date de 1070 et provient de l'important fonds de l'abbaye bénédictine de Saint-Hubert. Chaque année, les Archives de l'État accroissent leurs fonds et collections.

Le public (chercheurs, généalogistes, historiens, passionnés d'histoire locale, etc.) peut consulter en salle de lecture de nombreux documents d'archives sous forme papier et numérique.

Une visite guidée pour le public

Le samedi 2 avril 2022, les Archives de l'État à Arlon ouvriront leurs portes au public pour une visite guidée des lieux (à 10h30, 13h30 et 15h).

Pour les personnes qui le souhaitent, possibilité également d'obtenir des explications quant à la manière d'entamer une recherche généalogique.

Une inscription préalable est nécessaire par email : archives.arlon@arch.be.

Pour plus d'infos sur les Archives de l'État, parcourez [leur site internet](#).

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Occupant : Archives de l'État

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Entrepreneur : Franki SA

Durée des travaux - phase 1 (construction extension) : avril 2017 - février 2019

Durée des travaux - phase 2 (rénovation ancien bâtiment) : août 2019 - octobre 2020

Coût total : environ 8,7 millions d'euros TVAC

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)479 31 26 91
johan.vanderborght@buildingsagency.be